

FICHE DE SUIVI – PERMUTATIONS 2019

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutaions informatisées.



A RETENIR :

15/11 : Ouverture des inscriptions sur SIAM (Iprof)
04/12 : Clôture des inscriptions
04/03 : Résultats des permutaions informatisées

NOM Prénom

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

1/ Votre position :

en activité : Ecole Commune

en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2018

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2019)

Date d'entrée dans le département :

4/ Bonification parents isolés :

• Etes-vous parents isolés : OUI NON

ATTENTION : Enfant de moins de 18 ans au 01/09/2018.

5/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe (garde partagée ou alternée, droit de visite) :

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 1^{er} sept. 2018) ou concubins avec enfant(s). Des justificatifs seront demandés (voir page 5 de notre dossier)

• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 20 ans au 01/09/2019) ou à naître (reconnaissance anticipée au 1/1/2019) :

• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : an(s)

• Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? ans

• Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe de l'académie Aix-Marseille : OUI NON

7/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)

8/ Exercice en Education prioritaire (REP/REP+ / « Zone violence ») :

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2018), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

en REP+ ou Zone violence (liste publiée au BO n°10 du 8/03/2001)

en REP

9/ Bonification au titre du handicap :

• Etes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?

OUI NON

• Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? OUI NON

ATTENTION : des justificatifs seront demandés par l'administration (voir notre dossier)

9/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

• Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

- 1- 4-
 2- 5-
 3- 6-

Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? OUI NON

NOM et Prénom de votre conjoint :

Quel est son département d'exercice ?

Barème de votre conjoint

REMARQUES PARTICULIERES

.....

PARTIE RESERVÉE AU SYNDICAT – NE PAS REpondre

Intitulés	Echelon	Ancienneté (en mois)	Tranches de 5 ans	Parents isolés	Rapprochement de conjoints/garde alternée				Renouv. Vœu n°1	Zone violence et Rep+/REP	CIMM	RQTH
					Bonification Rapp. Conj.	Enfant	Années séparation					
Nomb												
Taux	Tab.1	x 2/12 pts	x 10 pts	40 pts	150 pts	x50 pts	Tableau 2	100 ou 800 pts	x 5 pts	90/45 pts	600 points	100 ou 800 pts
Total												

RÉSULTATS :

Barème retenu	Département obtenu	Non obtenu
Pts		barème du dernier entrant dans le département souhaité :